DECROLY

Etablissement Scolaire Public
Maternelle, Elémentaire, Collège

CHARTE

« De la vie, par la vie, pour la vie »
Ovide Decroly

49, Avenue Daumesnil - 94160 Saint-Mandé

Plan de la charte

* HISTORIQUE

De 1939 à 2003.....

* Un Projet Educatif

A. Présentation de l'école

B. Principes fondamentaux

* Un Projet Pédagogique

L'enfant est acteur de ses apprentissages

A. Principes fondamentaux de la pédagogie decrolyenne

1. L'idée de globalisation
2. Les centres d'intérêts
3. Les démarches d'apprentissages
    a. Les 3 Temps :
        * observation
        * association
        * expression
    b. Du concret vers l'abstrait

B. Mise en œuvre des apprentissages

1. Créer un milieu riche
2. Aménager le temps scolaire, les situations d'apprentissage et les programmes
3. Favoriser l'activité de recherche
4. Evaluer autrement

L'enfant est un individu à part entière

A. L'enfant est un être singulier

B. L'enfant est un être social

1. Au sein du groupe classe
2. Au sein de l'établissement
3. Vis à vis du monde extérieur

* UN ETABLISSEMENT SPECIFIQUE

A. Structure

B. Recrutement des enfants

C. Recrutement des enseignants

D. Liste des postes

E. Gestion

F. Place et rôle des parents

1. Les modalités institutionnelles
    a. L'association de parents
    b. Les réunions

c. Le journal de l'école
d. Les interventions
2. Les modalités informelles

*ANNEXES

1. Courrier ministériel
2. Apprendre à lire avec la méthode globale.
3. Donner un espace de parole et vivre ensemble
4. Créer un milieu riche et ouvrir l'école.
5. Aménager le temps scolaire, les programmes, les structures.
6. Favoriser les échanges.
7. Evaluer autrement.
8. Intégrer des enfants handicapés.
9. Etre enseignant à Decroly

HISTORIQUE

1939

Plusieurs classes Decroly sont créées dans la Nièvre par Mlle SOUSTRE, Inspectrice de l'Enseignement Primaire.

1943

C'est sous l'occupation que germe, dans un petit groupe de parents, l'idée de créer à Paris, une école qui fonctionnerait selon les principes du docteur Ovide DECROLY. Deux personnalités de l'époque, Henri WALLON et Paul LANGEVIN s' associent à ce projet.
La volonté de ces parents qui connaissent l'école de l'Ermitage, fondée en 1907 par Decroly à Bruxelles, se concrétise 2 ans plus tard.

1945 **(15 Octobre)**

Ouverture de l'école Decroly (sous forme de société coopérative), à Saint-Mandé au 98, Chaussée de l'Etang (25 élèves et 5 enseignants).
En Octobre 1946, l'école compte 145 élèves. L'organisation de l'école est, dès le début , partagée entre parents et enseignants Cette étroite association, révélatrice de la place des parents dans l'école, les conduit à une active participation tout au long de son histoire, tant dans les pratiques éducatives que dans les moments forts où son existence est remise en cause.

1948

*Constitution de l'Association des Amis de l'Ecole Decroly, dont les membres prennent en charge la vie de l'école, et qui remplace la «Coopérative Decroly».
*Arrêté ministériel autorisant l'ouverture d'une école primaire publique de 6 classes, rattachée à l'Ecole Normale d'Instituteurs d'Auteuil à Paris.

1952

De nouvelles classes sont créées pour répondre aux demandes qui vont grandissant. L'afflux d'un grand nombre d'enfants bute sur l'exiguïté des locaux.
Afin d'y remédier, l'école s'établit au 49 avenue Daumesnil à Saint-Mandé, en bordure du bois de Vincennes, dans un hôtel particulier datant de la fin du XIX ème siècle, entouré d'un parc de 5000m2.
Le Département de la Seine est propriétaire du bâtiment et du terrain.
L'école regroupe alors les classes de la maternelle à la 5ème : 300 élèves et 11 classes.

1957 **1er espoir de reconstruction**

La société Provini récupère le terrain de la Chaussée de l'Etang.
En compensation, elle construit un bâtiment provisoire dans le parc, en attendant une vraie construction dont on parle sérieusement!

1963-1964 **2e espoir de reconstruction, vite déçu**

Le Conseil de Paris vote un crédit «théorique» pour la reconstruction de l'école.
Ce crédit qui s'avère inutilisable, n'est pas reconduit.

1969 **Mise en place de la Coordination enseignante**

1971-1977 3e rêve de reconstruction

Dès 1971, la vétusté des locaux revêt un caractère préoccupant pour la sécurité de tous. Un programme de rénovation et de reconstruction est mis à l'étude en collaboration avec tous les intervenants de l'école : parents, enfants et personnel.
En 1975, avec l'élection du maire de Paris, le dossier se trouve bloqué.
En 1977, Paris, propriétaire du bâtiment, renonce à son principe de participation à la reconstruction. Les parents s'inquiètent du devenir de l'école. Leurs différentes démarches et protestations déclenchent la visite d'une commission de sécurité.

1978-1979 Deux années de crise

15 Février 1978 : visite de la commission municipale de sécurité suite à une demande de l'Association Decroly.
21 Février 1978 : Arrêté du maire de Saint-Mandé imposant la fermeture du bâtiment principal en raison de sa vétusté. Malgré tout, l'école continue en utilisant en alternance, les locaux autorisés. Quelques travaux de sécurité sont effectués en urgence et les enfants retrouvent leurs locaux à la rentrée de Pâques. Une autorisation de fonctionner jusqu'aux vacances d'été est donnée.
Septembre 1978 : la rentrée se fait et suivent des mois d'attente.
2**6 Janvier 1979** : le ministère décide la fermeture de l'école au terme de l'année scolaire 78/79. Refus unanime de la fermeture et du démantèlement.
Commence alors une formidable mobilisation des parents, des enseignants et des élèves : manifestations, colloques, journées portes ouvertes, pétitions, rencontres diverses, affichages...
16 Mai 1979 : décision du tribunal administratif de surseoir à l'exécution de la décision du 26/01/79 La ville de Paris refuse toute participation vis à vis de l'école.
Eté 1979 : occupation de l'école
Septembre 1979 : rentrée anticipée
Octobre/Novembre/Décembre 1979 : la lutte continue
L'école survit sans fournitures scolaires, sans femmes de service et recherche une solution au niveau de Département du Val de Marne.

1980

Le Conseil Général du Val de Marne décide de prendre en charge les frais de fonctionnement de l'école et de commencer sans tarder les travaux de réfection du bâtiment principal.
Septembre 1980 : Transfert de l'école primaire au Val de Marne : elle devient école d'application de l'Ecole Normale de Bonneuil.

1983-1985 A la recherche d'un statut

L'école était, depuis 1948, annexe de l'Ecole Normale d'Auteuil, et à ce titre, dépendait de l'administration du Département de la Seine. En 1979, après la décision de fermeture, elle perd tout statut juridique.
Le Département du Val de Marne se porte alors gestionnaire de l'école afin d'en assurer la continuité, jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée, le problème relevant d'une double nature :
- d'une part, la continuité pédagogique entre école primaire et collège, qui représente une des originalités de l'établissement, constitue une unité fonctionnelle. Dès lors, ré-ouvrir juridiquement l'établissement nécessite de recréer une école maternelle et élémentaire mais aussi un collège.
- d'autre part, l'ouverture de l'école aux enfants sans restriction géographique impose une désectorisation.

De là découle une seconde difficulté, liée à la décentralisation et concernant le recouvrement d'une partie des charges nouvelles que représente, pour le Département, la gestion de la partie primaire (certaines communes renonçant à assurer les frais de scolarité des enfants qui en sont originaires).

1985-1999

En août 85, le collège Decroly est créé dans le Val de marne, par le Ministère de l'Education Nationale, avec un statut de collège nationalisé.
La direction de cet établissement est confiée, à titre provisoire, au proviseur du Lycée Hector Berlioz de Vincennes, pour l'année scolaire 85/86.
En même temps est conclu un **accord entre la ville de Saint-Mandé et le Conseil Général du Val de Marne** pour que ce dernier prenne en charge la gestion de la totalité de l'établissement.
L'école Decroly est ainsi sauvegardée, cette gestion unique assurant le maintien de l'unité fonctionnelle à partir de 2 établissements juridiquement distincts.
En mai 86, signature d'une **convention entre le Département du Val de Marne et le Collège Decroly pour la gestion de l'école élémentaire.**
Par ailleurs, la **spécificité de l'ensemble est reconnue par le Ministère ainsi qu'en témoigne la copie d'un courrier en date du 11/02/86,** jointe en annexe.
Malheureusement, les assurances listées dans ce courrier sont loin d'avoir été respectées :
* Si actuellement, le Directeur de l'école primaire est bien issu de l'équipe enseignante, le poste de Principal pose problème : plusieurs responsables d'autres établissements s'y sont succédés, sans que les autorités académiques se soient au préalable, assurées de leur adhésion aux principes de l'établissement.
* Il n'a jamais été possible d'avoir des réunions communes Conseil d'Ecole - Conseil d'administration du collège.
* Malgré des effectifs d'élèves en augmentation (119 en 86 et 133 en 99), les moyens d'enseignement du collège ont été sévèrement réduits (47h supprimées depuis 84/85).

2002

Le ministère de l'Education Nationale crée un établissement unique avec un Conseil d'Administration regroupant les 3 niveaux (maternelle, élémentaire et collège).

2003

La ville de Paris cède le terrain et les bâtiments au Conseil Général du Val de Marne.
Depuis, le Conseil Général du Val de Marne gère l'ensemble de l'Ecole : les locaux et leur entretien, le personnel de service.
Le recrutement des enfants est limité au département du Val de Marne.

200 4

La principale du Collège Charcot à Joinville devient principale du Collège Decroly. Elle en accepte les principes pédagogiques. Elle est responsable du budget de l'ensemble Ecole et Collège Decroly. Un enseignant de l'équipe du collège est déchargé à mi-temps pour assurer la coordination avec cette principale, cet enseignant change tous les deux ou trois ans. La responsabilité pédagogique de l'Ecole Primaire reste assurée par une directrice d'Ecole d'application issue de l'équipe enseignante primaire.

2012

Une convention qui régit le recrutement des enfants à l'Ecole Decroly est signée par l'Inspection Académique, le Conseil Général du Val de Marne et l'Ecole. Elle fixe les règles de recrutement déjà appliquées : recrutement par tirage au sort parmi les demandes pour des enfants habitant dans le Val de Marne, priorité aux fratries.

UN PROJET EDUCATIF

A. Présentation de l'école DECROLY

C'est **une structure à échelle humaine** accueillant environ 350 enfants et une vingtaine d'enseignants.
Elle assure aux enfants **une scolarité pendant 12 ans**, de l'entrée à la maternelle à la fin de la 3ème, afin d'éviter les ruptures de passage d'un cycle à l'autre. Elle favorise ainsi dans un même lieu, des relations humaines créant de multiples occasions d'échanges fructueux entre petits et grands, entre enfants et enseignants.

C'est **une communauté éducative** de parents et enseignants défendant ensemble un projet d'école. Les enseignants y travaillent en équipe afin de donner une cohérence pédagogique et d'assurer aux enfants une continuité réelle.
Les parents, réunis au sein d'une association de type 1901, participent à la vie de l'école par une présence active et un dialogue constant avec les enseignants.

B. Principes fondamentaux de l'école

Les méthodes pédagogiques mises en œuvre découlent, pour l'essentiel, des principes élaborés par **Ovide DECROLY**, principes toujours d'actualité, largement pris en compte dans les textes officiels et pouvant donc s'inscrire dans la construction d'une école du XXIème siècle.

* Affirmer comme principe fondateur la fonction de globalisation inhérente au psychisme de l'enfant qui perçoit le monde comme un tout.

* Reconnaître l'enfant tel qu'il est, avec ses besoins, ses intérêts, ses capacités, ses désirs, ses faiblesses.

* Développer la capacité d'autonomie de l'enfant compte tenu de ses rythmes et de ses besoins.

* Créer un milieu où l'enfant est accepté dans son affectivité, avec ses questionnements et ses démarches.

* Permettre à l'enfant la fabrication de ses connaissances en valorisant son activité réelle sans souci de hiérarchisation des disciplines.

* Réduire la parcellisation du temps afin de favoriser de larges processus d'intégration des outils de savoir.

* Aider l'enfant à se situer dans une vie de groupe, à travailler avec d'autres, à prendre des responsabilités, à trouver sa place, à discuter les conflits.

* Tenir compte de l'évolution de la société, stimuler l'esprit critique et approfondir la réflexion pour que l'enfant devienne un adulte autonome et responsable.

UN PROJET PEDAGOGIQUE

**L'enfant est acteur de ses apprentissages*

A. Principes fondamentaux de la pédagogie decrolyenne

1. L'idée de globalisation

«Chez l'enfant, d'innombrables notions ont pénétré sans analyse consciente préalable, sans dissociation voulue.» O. Decroly.

L'enfant appréhende le monde de façon globale : il voit globalement, tout comme nous voyons globalement ce qui se présente nouvellement à nous. Il reconnaît d'abord les objets et les êtres sans en reconnaître les parties. Il analysera plus tard, peu à peu, en plusieurs temps, en fonction de sa personne, de ses besoins et de ses intérêts.

2. Les centres d'intérêt

«Il faut mettre un intérêt à la base de tout ce que l'on donne à l'enfant. L'intérêt éveille l'attention.» O. Decroly.

La parole de l'enfant, ses besoins et ses intérêts sont pris en compte dans un cadre institutionnel au sein de chaque groupe classe.
Ainsi naissent des intérêts communs qui se développent, s'enrichissent et se diversifient au travers d'activités organisées par l'enseignant.
Ceci permet à chaque enfant de relier ses questionnements, de s'ouvrir à ceux des autres, d'aborder des notions ensuite étudiées et approfondies dans des enseignements plus systématisés et donc de donner du sens à ses acquisitions.

3. Les démarches d'apprentissage

a. Les 3 Temps

- L'observation
  Elle a pour but de mettre directement les enfants en contact avec les objets, les faits, les événements, les phénomènes, et d'en récolter des informations qui feront, dans un second temps, l'objet de recherches. Elle permet ainsi aux enfants, par une approche concrète (manipulation, expérimentation, comparaison), de découvrir l'objet, de l'identifier, le situer, le classer.

- L'association
  Elle permet de classer les faits observés, de les expliquer, de les confronter entre eux et à des acquis antérieurs, et ainsi d'exercer l'aptitude à dégager des liens de plus en plus complexes conduisant à l'élaboration d'une pensée conceptuelle.

- L'expression
  Elle est une phase d'appropriation personnelle et de mise en forme du travail réalisé. Elle intervient tout au long des activités d'observation et d'association. Elle concrétise l'aboutissement d'une démarche d'apprentissage et en permet la communication.

b. Du concret vers l'abstrait

- Partir du concret :
c'est ancrer l'enseignement dans la vie : la vie observée dans la nature, celle de l'enfant et de son groupe, celle de la société.
c'est observer ce que l'on peut voir, toucher, sentir.
c'est se construire des outils pour l'analyse.

-Passer du concret à l'abstrait :
c'est après cette perception globale, comparer, confronter, analyser (démarches que chaque enfant mène à son rythme lorsqu'il est prêt), pour en dégager une idée générale, voire un concept ou une loi.

B. Mise en œuvre des apprentissages

1. Créer un milieu riche

* une école située à proximité d'un bois pour favoriser l'observation de la nature, et des transports en commun pour faciliter les liens avec le monde extérieur,
* un milieu-classe qui offre des matériaux divers pour permettre les tâtonnements, les observations, manipulations et collections de chacun, ainsi qu'un mobilier pouvant être déplacé facilement,
* un espace-classe qui se construit avec les apports des enfants, leurs travaux, et qui sert de référence au groupe,
* des moments de rencontre et d'échange, au sein même de l'école et avec l'extérieur, pour partager des expériences autour d'un vécu, de l'actualité, de la vie sociale ou professionnelle.

2.Aménager le temps scolaire, les situations d'apprentissage et les programmes

* pour respecter les rythmes des enfants
Le fait que les enfants soient dans l'école de 3 à 15 ans permet d'aménager les programmes, d'attendre ou de différer certaines acquisitions. Confiance est faite au grandissement propre de chacun : il faut pouvoir vivre des passages à vide, des ruptures, des régressions, garder son propre rythme, prendre le temps, en perdre ou aller plus vite. Essais et erreurs sont nécessaires à la fabrication des connaissances.
* pour réduire les effets liés à une parcellisation du temps
* pour diversifier les situations d'apprentissages en apprenant seul, avec un petit groupe, avec un plus jeune ou un plus âgé, avec un adulte autre que le responsable de la classe ou de la matière.

3. Favoriser l'activité de recherche

* qui développe l'initiative et l'autonomie de l'enfant
Il apprend ainsi à organiser son travail et à chercher des documents.
L'enseignant ne cherche pas à faire reproduire un modèle mais aide l'enfant à améliorer ses outils, à évaluer son travail, à développer son esprit critique. L'enfant apprend en agissant et l'adulte agit dans le sens de la recherche de l'enfant.
* qui apprend à travailler avec les autres
L'enfant apprend à tenir compte de l'autre puis à organiser un travail avec d'autres, à défendre son idée.

Peu à peu, il construit un projet avec des camarades. La recherche -individuelle ou en petits groupes permet la diversité des cheminements et oblige à la confrontation. Elle incite l'enfant à être curieux des autres et du monde.
* qui peut être aussi une situation de découverte pour l'adulte: les échanges de savoir entre enfants et adultes sont possibles et réels.

4. Evaluer autrement

* ne pas utiliser de notes pour ne pas renforcer l'esprit de compétition entre les enfants
* ne pas établir de hiérarchie entre les enfants et entre les matières
* ne pas amener l'enfant à se conformer à une norme
* ne pas placer l'enfant dans une situation d'échec

Mais

* valoriser le cheminement et les étapes franchies
* établir une relation de confiance
* permettre à l'enfant de s'évaluer lui-même en fonction de la tâche à accomplir.

Evaluer reste pour nous un moyen de mieux connaître l'enfant dans son évolution, ses acquis, ses capacités de travail, ses aptitudes particulières de réussite et de mieux adapter l'école à l'enfant.

** L'enfant est un individu à part entière*

A. L'enfant est un être singulier

Chaque enfant est singulier : son histoire, son émotivité, son développement (intellectuel et physique) lui sont propres. Il a de ce fait, sa façon d'appréhender et d'interpréter le monde qui l'entoure. Aussi doit-il être perçu globalement, en tant qu'individu et pas seulement en tant qu'élève. C'est pourquoi l'école est un lieu de vie où chacun doit pouvoir trouver sa place, s'exprimer, être écouté.

Respecter la singularité de l'enfant signifie :

* une école à échelle humaine

Par sa taille, l'école est un univers où les relations humaines sont possibles et les occasions d'échange multiples. Ainsi une demande précise d'enfant peut trouver une réponse auprès de tout enseignant.
* des classes ouvertes aux parents
* un dialogue continu avec les parents qui permet de prendre en compte le vécu et l'histoire personnelle de chaque enfant
* des plages d'activités libres pour mener à bien des projets personnels
* des plages horaires où la parole des enfants est prise en compte et les apports personnels accueillis.

Cependant, si l'école reconnaît et respecte l'individu en chaque enfant, elle ne peut se limiter à une somme de personnes singulières.

B. L'enfant est un être social

1. Au sein du groupe classe

a. Constituer un groupe «fort», d'enfants du même âge pour savoir se positionner, vivre et travailler avec ses pairs (ceci au cours des premières années).
Par la suite, le remanier pour enrichir les échanges et diversifier les rôles.
b. Faire exprimer les conflits
c. Impliquer les enfants dans les règles de vie
d. Développer l'entre aide et la coopération entre les enfants
e. Etre responsable de son local

2. Au sein de l'école

a. Multiplier les occasions de rencontres, d'échanges, de travail entre enfants d'âges différents
b. Avoir des adultes référents mais pouvoir aussi s'adresser à tout adulte de l'école
c. Installer des lieux et des structures de médiation.

3. Vis-à-vis du monde extérieur

a. Organiser des sorties, des classes vertes
b. Accueillir des intervenants extérieurs
c. Participer à certaines actions humanitaires
d. S'informer et échanger à propos de problèmes de société

L'école est un lieu de vie et c'est au travers de la totalité de ce qui s'y passe que se joue **la citoyenneté.**

UN ETABLISSEMENT SPECIFIQUE

A. Structure

La communauté scolaire DECROLY est un établissement public accueillant environ 350 enfants de 3 à 15 ans.
Elle est formée de :

- 3 classes maternelles
- 6 classes élémentaires
- 6 classes du 1er cycle

La partie primaire est une école d'application liée à l'I.U.F.M. de Créteil.
Les classes maternelles accueillent aussi des stagiaires Educateurs de jeunes enfants.

B. Recrutement des enfants

Le recrutement des enfants découle du choix des parents, après un entretien avec un membre de l'équipe enseignante. Une commission présidée par l'Inspection Académique et le Conseil Général du Val de Marne étudie les demandes des familles qui doivent habiter le Val de Marne. Après l'admission des enfants prioritaires (fratries et enfants à besoins spécifiques), un tirage au sort détermine les autres admissions.

En maternelle, le recrutement a lieu dans l'année des 3 ans : le choix parmi les demandes, se fait par tirage au sort, à égalité de filles et de garçons. Seuls sont prioritaires les frères et sœurs d'enfants déjà à l'école.
Tout au long de la scolarité, les classes sont complétées lorsqu'un enfant quitte l'école.
En élémentaire, la 6^{e} classe permet de modifier la constitution des groupes et d'intégrer des enfants nouveaux.

A tout niveau, le Conseil des enseignants demande la priorité pour admettre des enfants qui plus que d'autres, ont besoin d'une éducation souple et adaptée :
* enfants handicapés (dans la mesure des possibilités d'autonomie de l'enfant à l'intérieur de l'école)
* enfants en difficultés scolaires (dans la mesure des possibilités d'accueil des groupes déjà constitués).

C. Recrutement des enseignants

La spécificité de l'établissement et de son fonctionnement
- demande à chaque enseignant de se sentir concerné par tous les aspects de la vie de l'école,
- entraîne un engagement individuel et une certaine disponibilité de temps,
- implique une nécessaire adhésion à la Charte ainsi qu'au profil de poste rédigés par l'ensemble de l'équipe enseignante.

Les modalités de nomination des enseignants à DECROLY doivent tenir compte des sujétions spéciales à l'école.

Toute candidature est obligatoirement précédée d'une entrevue avec un ou plusieurs membres de l'équipe pour informer des conditions particulières d'exercice :
- Travail d'équipe entre tous les enseignants (échanges de service, de spécialités, de niveaux),
- Réunion hebdomadaire de 17 à 19h pour répondre à tous les problèmes du quotidien et mener une réflexion pédagogique commune,

- Prise en charge, par la totalité des enseignants, de la vie quotidienne (cantine, services du midi, récréations...),
- Répartition de l'ensemble des tâches liées à la vie administrative (gestion des commandes, du matériel collectif, liaison avec le personnel de service, relation avec les anciens, réponses aux demandes de l'extérieur telles que visites, informations sur l'école, interventions dans des lieux de formation..).

Au collège, les postes sont maintenant répertoriés comme postes à exigences particulières (postes à profil).
Au primaire, les postes sont également à profil : l'inspectrice de circonscription propose les nominations à l'Inspection Académique après un entretien avec les postulants et en tenant compte de l'avis de l'équipe enseignante qu'ils doivent avoir rencontrée.

D. Liste des postes

Pour l'ensemble de l'établissement, il y a :

* 9 professeurs des écoles maîtres-formateurs (avec du temps laissé aux jeunes enseignants nommés de satisfaire aux épreuves du CAFIPEMF)
* 1 directeur d'Ecole d'Application (déchargé totalement)
* 1 CPE (conseiller principal d'éducation)
*1 coordinateur (professeur du collège déchargé 9h)
* 2 professeur de Lettres (dont quelques heures sont utilisées pour l'apprentissage en élémentaire)
* 2 professeurs de Mathématiques (dont quelques heures sont utilisées pour l'apprentissage en élémentaire)
* 2 professeurs d'Anglais (dont quelques heures sont utilisées pour l'apprentissage en élémentaire)
* 1 professeur d'Histoire/Géographie
* 1 professeur de SVT/Physique
* 1 professeur d'EPS
* 1 professeur d'Arts Plastiques
* 6h de Musique
* 6h d'Espagnol LV2
* 6h d'Allemand LV2
* 9h d'Informatique

E. Gestion

Comme le spécifie le courrier du Directeur général des Enseignements scolaires , Monsieur DURANDPRINBORGNE, en date du 11/02/86 :
«Les autorités académiques s'assureront que le Directeur de l'école et le Principal du collège adhèrent aux principes de «l'Ecole DECROLY».

L'établissement est donc géré conjointement par :

- le Directeur d'école d'application- poste nécessairement attribué à un membre de l'équipe enseignante ayant satisfait aux modalités d'inscription sur la liste d'aptitude à la direction d'école d'application,
- un enseignant du collège auquel sont accordées pour 2 ou 3 ans, 9 heures de décharge, afin d'assurer la coordination au sein de l'établissement et la liaison avec un Principal ou un Proviseur

extérieur –faisant fonction de principal et nécessairement en accord avec les projets définis par l'équipe enseignante,
- la CPE,
- le Conseil des enseignants.

Ensemble :

- ils établissent le règlement intérieur
- ils assurent la gestion de l'établissement
- ils prennent les décisions concernant la vie quotidienne et les options pédagogiques, au cours de réunions hebdomadaires de 17 à 19h.

«Les conseils d'école et conseil d'administration du collège tiennent des réunions communes pour prendre toutes dispositions visant à assurer la continuité pédagogique et l'application des principes de l'école DECROLY.» (cf. courrier ministériel du 11/02/86).

F. Place et rôle des parents

La présence active des parents dans l'école atténue la coupure famille-école. Le dialogue permet d'harmoniser les comportements par rapport aux enfants, au-delà d'une relation de producteur à consommateur.

Il convient de préciser que les parents n'ont aucune intervention dans le domaine spécifique des enseignants mais contribuent par leurs questions et leurs interpellations, à la définition d'un mode de vie favorisant le développement des enfants dans tous les domaines.

Le mode d'intervention des parents et leurs relations avec les enseignants est institutionnel et informel

1. Les modalités institutionnelles

a. L'association de parents dite «Association des Amis de l'Ecole Decroly» existe depuis la création de l'école en 1945, et regroupe parents et enseignants. Elle définit les grandes orientations, prend en assemblée générale les décisions qui en découlent, son conseil d'administration ayant charge de leur exécution.
Le conseil d'administration auquel participe 3 représentants de l'équipe enseignante se réunit 1 fois par mois. Ses membres élus par l'ensemble des familles de l'école représentent les parents aux Conseil d'Administration de l'Etablissement.
En général, une fois dans l'année se déroulent des rencontres Conseil d'Administration de l'Association/Conseil des enseignants pour parler, expliquer, réfléchir, décider de sujets concernant la vie de l'école.

b. Les réunions
* les réunions de classe
Elles se déroulent à l'initiative des enseignants, deux ou trois fois /an pour échanger autour de la vie du groupe d'enfants (activités, projets, comportements, apprentissages...).Elles peuvent aussi être à l'initiative des parents pour des questions plus générales d'éducation (l'argent de poche, les conflits, la liberté laissée aux enfants...).

* les réunions d'accueil des nouveaux parents

Elles sont
- de type informatif et menées par les enseignants pour les entrées officielles en 1ère année de maternelle, en CP et en 6ème.
- sur un mode plus convivial et menées par des parents se faisant «tuteurs» des arrivants.

* les réunions à thème :
Elles sont ouvertes à l'ensemble des familles de l'établissement et proposées par «l'entité» Conseil d'Administration de l'association/Conseil des enseignants : y sont abordés des thèmes tels que l'évaluation, pourquoi avoir choisi cette école?, le respect, la violence...

c. Le journal de l'école : Decroly-Flash
Organe d'expression de l'ensemble, il est conçu par une équipe mixte (parents et enseignants), et fait paraître :
* des brèves donnant un certain nombre d'informations rapides
* des numéros à «thème» plus importants
* le «Decroly mode d'emploi», petit recueil distribué à chaque nouvelle famille et permettant d'entrer plus aisément dans le « monde decrolyen».

d. Les interventions
Les parents participent également, selon leurs compétences, leurs intérêts et leurs disponibilités, aux ateliers, sorties, classes vertes, interviews, accueil sur les lieux professionnels.

2. Les modalités informelles

L'école est un lieu ouvert aux parents : ils n'attendent pas leurs enfants sur le trottoir mais dans l'école. Les enfants sont alors dans la cour sous la surveillance et la responsabilité de leurs parents et les règles de vie restent les mêmes que pendant la journée d'école.
Cette présence de parents dans l'école permet des occasions d'échanges, de contacts, de dialogues informels, créant un tissu relationnel dégagé des pesanteurs institutionnelles et du traditionnel face à face parents-enseignants.
Cette appropriation des lieux par les parents et leur rôle d'acteur dans la vie scolaire marquent une continuité entre l'école et la famille et structurent plus harmonieusement le cadre de vie de l'enfant.

Juin 2012

ANNEXES

Apprendre à lire avec la méthode globale Decroly

«L'enfant acquerra la technique par la méthode globale toujours dérivée de notre grand principe d'observation: l'enfant voit globalement (tout comme nous voyons globalement ce qui se présente nouvellement à nous), il reconnaît les objets et les êtres sans en reconnaître les parties, il dessine globalement, il lit globalement, il écrit globalement, il entend globalement, il chante globalement Il analysera plus tard, beaucoup plus tard, peu à peu, et, dans de nombreux domaines, il n'analysera jamais. » O.Decroly

Pourquoi cette méthode ?

- Parce qu'elle tient compte de l'enfant avec ses tendances, ses besoins, ses possibilités, ses aspirations et son évolution.
- Parce qu'elle fait appel à la curiosité, au jugement, au raisonnement, à l'esprit d'observation, au gré de l'effort.
- Parce qu'elle est intimement liée à une vie de classe, vie faite :
    - d'intérêts venus de l'extérieur et véhiculés par les enfants
    - de propositions faites par le milieu scolaire
    - de jeux, d'activités de toutes sortes également valorisées,
    - de rapports affectifs.
- Parce qu'elle est une nécessité pour une classe qui veut maîtriser son devenir, reconnaître la parole des enfants, les faire vivre dans un milieu scolaire qui soit le leur et dans lequel ils soient réellement acteurs.
- Parce que contraire à toutes les mécanisations, elle ne mise pas sur des résultats à court terme, permet de prendre en compte les demandes individuelles les plus diverses, et laisse des initiatives au maître et aux enfants.

D'où viennent les textes ?

Tous les textes, surtout dans un premier temps, sont l'expression de la vie de la classe : issus d'un vécu collectif, ils permettent à l'ensemble des enfants de s'y retrouver.
Ainsi, le livre de la classe se fait jour après jour : il est l'histoire de son aventure.

Comment les choisir?

Réflexion d'un enfant faisant écho au niveau du groupe, fruit d'un moment d'entretien, d'un vécu quotidien,
d'un temps d'observation ou d'une des multiples activités de la classe, le texte retenu est celui qui exprime le mieux l'ensemble des réactions du groupe classe face à un projet, à un événement, à la découverte d'un objet...
Ni trop long, ni trop complexe, sans intention plus ou moins déguisée de centrer sur un son particulier, respectant le plus possible le vocabulaire et l'expression même des enfants, il peut se réduire à une seule phrase, mais sera toujours porteur de ce qui a fait l'essentiel du vécu collectif :
.... on s'est étonné, on a touché, on s'est exclamé, on a fait des comparaisons justes, imprévisibles ou saugrenues, on a associé des souvenirs personnels, on s'est posé des questions d'utilité, de rapport...
…on n'a vu qu'un tout petit détail qui a éclipsé tout le reste, bref on a réagi globalement avec ses sens, ses émotions, sa réflexion.

Quel nombre de textes ?

Ce n'est pas le nombre qui importe mais la qualité de fixation de chaque texte.

Quelle démarche ?

Si les textes élaborés sont l'expression de la vie collective, **l'apprentissage**, lui, est **une démarche individuelle.**
Personne ne sait exactement comment un enfant s'apprend à lire mais ce que l'on sait, c'est qu'il peut le faire - ou ne pas le faire-dans des conditions -pénibles ou non- porteuses de tout un rapport au savoir.
La démarche d'appropriation de la lecture est longue, individuelle. Non linéaire, elle comporte des discontinuités, des moments d'accélération ou de calme plat.
Il est donc important d'écouter lire individuellement chaque enfant, de l'écouter vivre son apprentissage pour reconnaître sa démarche et l'accepter.

Il est aussi important de **faire verbaliser toutes les stratégies** lors de la découverte collective d'un nouveau texte :
Celui-ci se répète inlassablement les textes.... celui-là exprime toutes sortes de remarques sur eux... certains
les réinsèrent dans leurs activités.... d'autres demandent qu'on leur écrive des faits plus personnels...l'un privilégie l'image des mots ... l'autre les sonorités...

Ainsi se fixent peu à peu des phrases, puis des mots chargés d'affectivité, de gourmandise, de souvenir, d'émotion...
Composer d'autres histoires à partir de celles qui ont servi à une première rencontre avec la lecture est un des temps forts de la découverte.

La méthode globale Decroly conduit bien sûr à l'analyse.

Mais ce n'est pas une pensée adulte mécaniste (globalité/analyse/synthèse) qui peut se substituer aux cheminements de chaque enfant. Il ne peut être question d'imposer à un groupe, ou à un enfant et à un moment précis, la décomposition en mots ou en syllabes.
Cependant**, l'analyse seule ne peut suffire,** car lire, c'est aussi lire du sens; **savoir lire, c'est découvrir.**

Comment le vivre ?

L'organisation de la classe doit permettre une grande souplesse dans le va et vient des temps collectifs et des temps individuels et offrir un milieu suffisamment bien pourvu pour laisser place à une certaine autonomie de l'enfant.
La lecture de fiches progressivement de plus en plus élaborées peut se faire librement, en solitaire, à deux ou par petits groupes.
On peut voir des enfants spectateurs d'autres qui lisent, savoir lire eux-mêmes au bout du compte : tout est possible, si l'enseignant repense sans arrêt tout ce qu'il peut offrir et sous bien des formes différentes.
Suivant les moments, l'organisation de la classe doit permettre aussi à certains enfants, de lire beaucoup dans une journée alors que d'autres liront peu : un enfant qui sent qu'il va maîtriser son apprentissage est très demandeur ! Il ne faut pas rater le coche !
Cette situation dans la classe sera toujours bien vécue si chaque enfant existe pleinement pour le maître, en tant que personne et non comme élève à juger.
Apprendre à lire demande de s'investir, de dépenser une énergie qui exige en contrepartie une libre expression de sa vie imaginaire : pouvoir dessiner, peindre, bricoler, jardiner... se raconter à travers tout autre support est une nécessité quand on a 6 ans et qu'on vient d'entrer dans le monde de la lecture.

DONNER UN ESPACE DE PAROLE AUX ENFANTS ET VIVRE ENSEMBLE

L'école est un lieu de vie où chacun des acteurs, qu'il y soit enfant, parent ou enseignant, doit pouvoir trouver sa place, s'exprimer, être écouté et reconnu, mais aussi savoir écouter et accepter les règles pour bien vivre ensemble.

A. Donner un réel espace de parole aux enfants

1. Dans les classes maternelles

L'organisation matérielle et temporelle des activités libres du matin vise à faire de l'enfant un membre à part entière du groupe qui se constitue : elle offre des moments privilégiés au cours desquels les enfants se retrouvent, échangent, règlent des conflits sans que l'adulte intervienne forcément.
Ainsi écouté et reconnu dans sa totalité, l'enfant peut à son tour écouter et reconnaître les autres, apprendre à communiquer au travers d'une vie de classe qui laisse à chacun de réelles possibilités de rencontres et d'échanges.

2. La surprise

En grande section, s'institue l'heure de la «surprise» : objet soigneusement emballé qu'un enfant meneur de jeu, tentera de faire deviner aux autres, relayé par l'adulte si nécessaire.
Soupesée, palpée, repérée dans sa forme, commentée, la surprise passe de main en main avant d'être découverte.
On s'écoute, on tire parti des indices donnés, on réfléchit, on suppose, on vérifie en déballant.
D'abord objet médiateur pour aborder le groupe, s'y affirmer, s'y faire reconnaître, elle se modifie peu à peu. Elle devient objet déclencheur d'une activité ou d'un intérêt éventuellement approfondi ensuite par l'enseignant.

3. La causerie

Simple présentation orale d'un objet (mâchoire de mouton, équipement nécessaire pour faire du hockey, collection de cailloux rassemblée pendant les vacances, album de photos prises à la ferme...), elle peut aussi être un témoignage plus élaboré (panneaux préparés en famille) d'expériences personnelles vécues hors l'école et qu'on a envie de partager.
Ni systématique, ni obligatoire, elle est toujours accueillie favorablement et représente un espace de parole possible au sein de la classe.

4. Quelles nouvelles ?

Dès que l'âge de l'enfant le permet, sur un rythme quotidien ou hebdomadaire, on prend le temps de parler :
- des faits divers ou marquants de l'actualité (de la famille, de son quartier, du monde),
- du travail de la classe (en cours ou futur) : ce qui est au point, ce qui traîne, ce qui demande à être précisé, ce qu'on a complètement oublié et qui était pourtant programmé…

5. Les conseils

Au collège, ils ont lieu à la demande d'un ou plusieurs enfants, ou d'un ou plusieurs enseignants. Dans les classes primaires ils ont lieu de façon très régulière. On y traite aussi bien des problèmes relationnels entre enfants, entre classes, entre élèves et enseignants, que des informations et projets ayant trait à la vie de la classe (fonctionnement, règles de vie, manifestations, fêtes...).

B. Vivre ensemble

1. Les charges ou services

L'école est le lieu de chaque enfant ; c'est aussi celui de tous, adultes et enfants. Dès la plus petite classe, les enfants sont amenés à vivre l'école comme un espace commun.
L'appropriation de cet espace partagé est fondamentale. Se sentir bien dans le lieu école a très vite comme corollaire l'acceptation de certaines contraintes, utiles au bien-être de tous.
Ranger, même si on n'est pas l'auteur du désordre, contribue à ce que la vie dans la classe soit plus agréable pour tous. Le moment collectif de rangement après les activités libres du matin en maternelle est ainsi conçu par tous comme une activité à part entière. Et très vite l'enfant se rend compte de l'importance de sa contribution au service du groupe.
De même, c'est cette idée de l'utilité de chacun, de sa participation active au fonctionnement de la classe et de l'école qui est sous-jacente à de multiples et humbles actions. Cette participation se traduit par l'attribution de «charges» ou de «services» que chaque enfant doit assurer à son tour.
Dans la classe, ces services sont de l'ordre du rangement, de la vérification du matériel commun, du soin aux plantes et aux animaux.
Dans l'école, ramasser les papiers dans la cour, mettre et débarrasser le couvert, servir à la cantine, s'occuper des poules, entretenir le jardin, installer la sieste des petits sont autant de tâches dont les enfants sont responsables.

Pour les adultes, c'est surveiller la cantine ou la sieste, accompagner les enfants au bois pendant le temps de midi, recevoir en rendez-vous les futurs parents, s'occuper des commandes, gérer le stock de fournitures ou entretenir le matériel commun.
Tout n'est possible que parce que chacun y contribue.

2. Les seuils de tolérance

**** Le mur à graffitis***
Comme partout, collège aidant, nous avons quelques graffiteurs impénitents mettant autant de bonne volonté à effacer leurs traces que d'ardeur à recommencer dès que tout est remis en état.
Las des nettoyages perpétuels et des dépenses entraînées, nous avons donc réservé une partie d'un mur d'enceinte de l'école aux graffiteurs de tout poil. La surface offerte est limitée à une zone qui n'entre pas dans le champ visuel de nos voisins ; elle est «remise à neuf « avec les enfants, lorsqu'ils estiment que le point de saturation est atteint.
Il reste bien sûr, encore quelques «débordements», mais peu importants.

**** Classe ouverte / école ouverte***
L'école n'est jamais fermée dans la journée. Rester à l'intérieur alors que l'échappée est possible est une loi implicitement admise et généralement respectée malgré la grande tentation de l'épicerie voisine très bien achalandée en sucreries.

Dès l'ouverture de l'école, les enfants peuvent aller dans leur local ou dans celui du copain, la seule contrainte étant celle d'activités calmes.
De même, les enfants ont accès librement au secrétariat et à la salle des maîtres où ils sont assurés d'y trouver quelqu'un qui pourra répondre à leurs demandes (se faire soigner, retrouver un vêtement, téléphoner…).

**** Bruit ? Silence ? Déplacement ?***
Permettre à l'enfant de manipuler, d'expérimenter, de se déplacer, de travailler avec un autre ou au sein d'un petit groupe entraîne des prises de paroles simultanées, des échanges nécessaires qui se traduisent par un certain brouhaha.
Ce bruit-là ne traduit pas d'agitation particulière et ne pose pas de problème à priori.
Le bruit ne devient insupportable que lorsqu'il n'a pas de rapport avec l'activité. Dans ce cas, l'adulte intervient pour rappeler ce qu'il y a à faire et dans quelles conditions.
S'il y a du bruit dans nos classes, il y a aussi des temps de silence, d'autant moins problématiques qu'ils ne sont pas exigés à longueur de journée mais liés à des activités spécifiques le nécessitant : enfant plongé dans son travail, groupe classe à l'écoute d'un enfant ou de l'adulte, à l'occasion de la présentation d'un travail, d'un projet, de l'exposé d'une démarche, d'une synthèse, d'une explication.
Les déplacements dans les classes et dans l'école sont possibles à tout moment: (donc pas d'heure fixe pour aller aux toilettes, possibilité d'aller boire, se rafraîchir ou même faire un petit tour afin de se calmer).

3. Les limites

Il y a des limites écrites : les règles de vie, basées sur le droit de chacun d'exister en respectant les autres et les lieux. Elles sont communes à l'ensemble des personnes qui vivent dans l'école, établies en début d'année par le conseil des enseignants, explicitées au niveau de chaque classe, communiquées aux familles, modifiables en cours d'année en cas d'inadéquation.
Ponctuellement, des classes peuvent se donner des règles de vie de classe, règles décidées au cours d'un conseil.
D'une manière générale, les règles sont comprises, acceptées par tous et donc respectées, même s' il peut y avoir des transgressions.

4. Les conflits

Le conflit est une réalité inhérente à une vie collective. Il n'est donc pas nié, et il est important, une fois chacun rétabli dans son calme et son intégrité, de remettre face à face les protagonistes.
Tous les enseignants de l'école sont de possibles médiateurs car tous prennent en charge la vie quotidienne et peuvent intervenir auprès d'enfants dont ils n'ont pas directement la responsabilité.

Enfants et adultes sont pris en compte en tant qu'individus et ont donc les mêmes droits (à la parole, au questionnement, à une éventuelle contestation), mais aussi les mêmes devoirs, en particulier le respect des règles, des autres, des lieux, des contrats.
En cas de conflit entre enfants, l'adulte amène les enfants à parler, à donner leur point de vue, et ce, dès le plus jeune âge, dans le but de trouver une solution qui satisfasse chacun et soit conforme aux règles établies.
L'adulte a un rôle de médiateur : le fait de parler est déjà en soi une grande part de la résolution du conflit, puisque confronter les récits permet bien souvent de mettre à jour les torts respectifs.
D'une manière générale l'adulte est également le garant de la loi.
Ce qui ne signifie pas pour autant qu'il ait toujours raison en cas de conflits entre adulte et enfant.

5. Les sanctions

Lorsqu'il y a transgression de la règle, celle -ci est rappelée ainsi que les motifs qui ont amené à l'établir.
Il peut y avoir des transgressions répétées qui dérangent les autres dans leurs activités : «l'intéressé» est alors rappelé fermement à l'ordre, éventuellement dirigé vers une autre activité, ou isolé momentanément - sur place ou ailleurs - histoire de réfléchir au calme, de laisser les autres travailler.

CREER UN MILIEU RICHE ET OUVRIR L'ECOLE

«La classe est partout: à la cuisine, au jardin, au champ, à la ferme, à l'atelier, à l'usine, à la carrière, au magasin, au musée, aux expositions, en excursion et en voyage.» O.Decroly

A. Dans l'école

Préparer l'enfant à la vie suppose l'organisation, à l'école (dans les classes comme à l'extérieur), d'un milieu qui le mette en contact avec des réalités variées, avec la vie et ses manifestations.
C'est ainsi que dès la première année de maternelle, les enfants apportent en classe toutes sortes d'objets, matériaux, plantes, animaux, qui les amènent à toucher, sentir, soupeser, observer mais aussi comparer, classer, dessiner, se documenter.
Ils réalisent des collections d'objets qu'ils possèdent ou qu'ils ont recueillis lors des récréations, des sorties au bois, des classes vertes. Un matériel varié est mis à leur libre disposition : livres, balances, loupes, eau, sable, outils ...
Une place importante est faite aux élevages de petits animaux familiers (phasmes, rongeurs, poules...),ni rares ni coûteux, ainsi qu'aux plantations dont on peut suivre le développement au jour le jour : l'école dispose d'un jardin dont chaque classe cultive une parcelle.
Les enfants apprennent ainsi à s'occuper d'êtres vivants, à les observer, à se responsabiliser pour nourrir les animaux ou arroser les plantes, à s'en occuper en respectant leurs besoins.
C'est l'apprentissage du respect de la vie qui les amène à prendre conscience des relations existant dans la nature entre les êtres vivants. Ils s'aperçoivent que tous peuvent être utiles, même s'ils ne le sont pas pour eux.
Peu à peu se fait jour la nécessité de ne pas détruire mais de protéger, l'idée qu'on est trop nombreux pour pouvoir se servir sans frein ou jeter sans réfléchir.

B. L'école hors ses murs : classes vertes et sorties.

1. Les classes vertes sont nées du désir d'explorer pendant plusieurs jours les ressources d'un lieu extérieur à l'école, comme cela se faisait déjà lors de sorties d'un seul jour.

La première classe verte a donc eu lieu à Villeron en 1966 avec une classe de CE2 et une classe de CM2.

Depuis cette époque, la plupart des classes, de la maternelle à la troisième, partent chaque année.
Ces séjours ne sont pas un entracte dans la vie d'une classe. On y pense longtemps à l'avance. Selon le type de séjour et l'âge des enfants, un travail préparatoire, plus ou moins dense, est effectué. Au retour, après ces moments privilégiés vécus en commun, une exploitation sera faite sous des formes diverses.
C'est pourquoi il nous paraît absolument nécessaire que le séjour d'une classe soit accepté par tous les parents concernés et que **tous les enfants du groupe y participent.**

Au cours du séjour, nous avons un **autre rythme de vie :**
Les moments d'activités scolaires, les moments d'activités libres, les moments de jeu, ne sont pas imposés par l'horaire ou le calendrier mais par les impératifs du lieu, de la météo.
Cette souplesse possible, la variété des activités qui s'offrent, la sécurité qu'offrent les lieux choisis, amènent l'enfant à avoir plus d'autonomie dans son travail ou dans ses diverses activités.
Les enfants découvrent un milieu nouveau, explorent des espaces inconnus, y observent la nature, la vie des animaux. Ils rencontrent les gens qui y vivent, qui y travaillent et qui sont souvent plus disponibles, car moins sollicités, que ceux de la région parisienne.

Ce peut être l'occasion d'un bain de langue, d'un bain de culture. Ce peut être également l'occasion de réaliser un projet qui nécessite une mobilisation sur plusieurs jours consécutifs.

2. Les sorties
Aller sur le terrain, y rencontrer les choses, les êtres réels - ou les faire venir à l'école - a toujours été une démarche encouragée à l'école Decroly.

- Les sorties sont variées, par leur durée :
Aller examiner l'état de quelques arbres du Bois de Vincennes voisin, ou étudier le fonctionnement des feux et l'écoulement de la circulation au carrefour proche peut prendre de 30 à 60 minutes.
Aller visiter une usine, un musée, occupe une demi-journée.
Une sortie géologique sur le terrain peut prendre une longue journée.

- Les sorties sont variées, par leur forme :
Lorsque la classe va voir un film ou une pièce de théâtre, l'enfant doit être réceptif et se laisser pénétrer par le spectacle.
Quand la classe va rencontrer un artisan, voir une fabrication, visiter un centre d'épuration des eaux, l'enfant doit être proche d'une attitude de recherche: il doit préparer un questionnaire, observer, noter, dessiner.

- Les sorties sont variées, par leur mise en œuvre :
Sauf exception, les sorties sont provoquées par le déroulement de la classe. Elles sont donc préparées avec les enfants. Certaines sorties sont faites par un petit groupe d'enfants qui rendra compte au groupe classe.
Très souvent la sortie va être l'occasion d'emmagasiner des informations (en utilisant des connaissances et des méthodes acquises auparavant), qui seront mises en forme au retour et exploitées selon divers points de vue pouvant à leur tour susciter de nouvelles curiosités.

C. L'école est ouverte

1. Accueil d'intervenants extérieurs

L'enfant est un être social, l'école doit donc être conçue de telle sorte qu'elle favorise l'éclosion et l'épanouissement des tendances sociales de l'individu.

- Dans le cadre des ateliers, des parents font partager aux enfants leurs intérêts et leurs passions (cuisine, BD, mosaïque, modelage, échecs, sculpture, informatique, vidéo, photo...).

-Dans le cadre d'une recherche particulière, des personnes - parents ou non - interviennent ponctuellement pour toute une classe ou pour un groupe d'enfants afin de compléter une recherche par des informations d'une autre nature que l'écrit, le document ou la sortie.

2. Accueil de visiteurs et de stagiaires

Depuis les années 70, l'école accueille trois fois par an, le mercredi, des groupes d'éducateurs, d'enseignants en formation professionnelle, d'étudiants, des futurs parents ou d'autres personnes intéressées par notre pédagogie.
En tant qu'école d'application, elle forme des stagiaires de l'IUFM de Bonneuil. Elle travaille également avec d'autres I.U.F.M. ainsi qu'avec les écoles d'Educateurs de jeunes Enfants et les universités (stages et interventions théoriques).

AMENAGER LE TEMPS SCOLAIRE, LES PROGRAMMES, LES STRUCTURES

«Ne pas oublier les différences individuelles et constituer le milieu scolaire de manière à favoriser l'épanouissement du plus grand nombre d'aptitudes possibles»

Pour varier les situations d'apprentissage
Pour réduire les efforts liés à une parcellisation du temps
Pour prendre le temps de construire son savoir
Pour apprendre avec d'autres enfants et avec des adultes différents

A. En maternelle : des activités libres

Le matin, chaque enfant est accompagné par un parent jusque dans sa classe. Cet accueil est possible à partir de 8h30 (jusqu'à 9h15 environ).Il est le prélude au temps d'activités libres qui se déroule jusqu'à 10h30. Pendant ce temps les enfants ont la possibilité de circuler librement dans tout l'espace réservé à la maternelle. Ils peuvent choisir leur activité à partir de l'environnement aménagé par les enseignants.

1. Quelles sont les activités possibles ?

- jeux d'eau, jeux avec le sable, menuiserie, peinture, dessin, jeux d'attention, petits jeux de société (jeux à règles), jeux mathématiques, jeux symboliques (déguisements, poupées) dans le coin maison, coin bibliothèque, constructions (grosses briques en bois, duplos, légos, kaplas, cubes), motricité sur des porteurs, sur le toboggan...
- des activités ponctuelles avec un petit groupe peuvent être proposées : cuisine, jardinage, soins aux animaux, activités manuelles diverses.

Certaines de ces activités sont proposées tout au long de l'année, ce qui permet à chacun de les aborder au rythme qui est le sien et de répéter jour après jour les mêmes manipulations si cela lui est nécessaire.
D'autres se modifient, s'enrichissent, disparaissent éventuellement au profit de propositions alors plus adaptées à l'évolution des enfants et à leur grandissement.
Ce temps fort de la matinée en maternelle, riche d'activités et de relations, se termine par un rangement pris en charge par l'ensemble des enfants, puis chaque groupe se retrouve dans sa classe pour un temps collectif.

2. Pourquoi ce choix?

- pour favoriser le développement de l'autonomie :
Pendant ce long temps, l'enfant choisit lui-même son activité, qu'il peut exercer seul, sans forcément un regard ou une intervention extérieurs. Il va ainsi prendre confiance en ses capacités, apprendre à s'organiser et à mener une activité pour elle-même et non uniquement en réponse à une demande d'adulte.

- pour développer la socialisation
Les enfants peuvent choisir de faire une activité ensemble : c'est alors l'occasion d'apprendre à discuter et à accepter les règles de vie en collectivité.

- pour développer la créativité et la personnalité
L'accès libre à des activités liées au domaine artistique ou aux jeux symboliques permet de s'exprimer plus librement, de choisir davantage son support, son matériau, son mode d'expression et ainsi d'affirmer plus facilement sa personnalité.

- pour individualiser les apprentissages
Accorder du temps aux activités librement choisies par l'enfant, c'est prendre en compte son rythme, ses besoins, ses intérêts pouvoir lui apporter une aide individuelle au moment approprié.

- pour construire des savoirs et des savoir-faire.
Les apprentissages amorcés à d'autres moments en activités plus dirigées peuvent être réinvestis. Les nombreux échanges entre enfants, ou avec l'adulte, permettent de développer le langage dans des situations de communication réelle.

3- Quel rôle a l'enseignant?

* Il organise la classe pour offrir de multiples possibilités.
* Il intervient à la demande des enfants ou pour éviter une situation dangereuse ou gênante pour un enfant.
* Il montre de l'intérêt pour ce qui est réalisé, il encourage, il sécurise et peut apporter une aide pour mener un projet à son terme.
* Il aide au respect des règles de vie collective.
* Il fait verbaliser le plus souvent possible les enfants afin de favoriser une prise de distance par rapport à leur réalisation ou par rapport à leurs conflits.
* Il observe les enfants et peut ainsi mieux connaître leurs possibilités et leurs intérêts

B. En élémentaire

- donner une place à une vie de classe, avec des intérêts et des projets communs à tous les enfants, place fondamentale dans la pédagogie Decroly.

Dans une classe par nature hétérogène, il est fondamental de sauvegarder une unité, une vie de classe dans laquelle les enfants travaillent ensemble autour d'un projet. C'est ici que la notion decrolyenne «d'intérêts» trouve sa place.
Les projets liés à un intérêt commun peuvent émerger d'un questionnement des enfants, de leurs observations. Ils permettent la constitution du groupe-classe, et sont l'occasion d'échanges, de coopération entre enfants. Ici, le travail de chacun, est utile à la réalisation du projet de tous, même si les compétences sont très diverses. Sont ainsi favorisés les recherches communes, le travail d'ordre méthodologique et les activités transdisciplinaires. Ce type de travail permet également de donner du sens aux apprentissages qui s'intègrent alors de manière visible à la réalisation d'un projet concret.

Par exemple, un travail sur le jardin de la classe permet, en fonction des capacités de chaque élève :
- des activités de mesure (périmètre, aire, durées, pesées des récoltes, é)
- des activités autour de la topologie (plans à l'échelle, travail sur l'exposition)
- des activités mathématiques (proportionnalité, calculs pour les achats nécessaires, courbes de croissance, etc.)
- des recherches documentaires, des productions d'écrits...
- l'étude du cycle des végétaux, la notion de milieu, etc.
- des activités de plantation, de cuisine, etc.

- organiser les apprentissages les plus adaptés aux rythmes et aux besoins des enfants.

La différenciation peut se faire à partir d'une proposition collective, à partir d'un même support, seule la tâche demandée étant individuelle et menée de manière autonome.
Une telle différenciation peut aussi être assurée dans le cadre de g**roupes hétérogènes** (l'objectif est de permettre la collaboration, la recherche commune, et la confrontation des méthodes), mais également avec des **groupes homogènes** (la collaboration trouve alors sa justification dans les besoins communs, et dans l'apport d'**aides spécifiques**).

C. En Collège : une organisation particulière

Au collège, nous avons cherché à diversifier les manières d'apprendre, en faisant varier la périodicité et la durée des activités, les possibilités de regroupement des enfants et les situations d'apprentissage.
Certaines matières ne sont enseignées qu'en **apprentissages dits systématisés** : (EPS, Langues I et II, Informatique et Histoire/Géographie en 6ème et 3ème).
Ce sont des séances de travail qui ont lieu une ou plusieurs fois par semaine, toute l'année et par classe. Le rythme de travail est davantage donné par l'enseignant. Le travail y est essentiellement individuel ou collectif et organisé dans une progression annuelle.
D'autres matières ne sont enseignées que dans le cadre **des modules** (Sciences naturelles, Arts plastiques, Photo-vidéo, Musique).
Il existe enfin un troisième type d'activités dans la semaine : **le Projet.**

1. Les modules

Les modules regroupent des enfants d'âges différents (groupes de 7è/6è, 6è/5è, 5è/4è, 4è/3è). Ainsi chaque enfant de 6è, 5è, et 4è se retrouvera, à divers moments de la semaine, en tant que plus jeune ou en tant que plus âgé d'un groupe.
Dans son petit groupe de travail, il peut aider, être aidé, expliquer, proposer une solution plus expérimentale, se rattachant davantage à du concret, ou déjà utiliser des démarches plus conceptuelles. Les connaissances, les outils de travail des enfants étant effectivement différents, il sera possible alors de confronter des démarches différentes, de retravailler des notions mal ou pas assimilées, ou d'aller au-delà de ce qui est habituellement proposé à une classe d'âge.

Ce sont des séances de 2 heures, sur 8 semaines consécutives, qui permettent de travailler sur un sujet formant une unité qui n'est pas forcément un point du programme d'une classe.
Les modules permettent de manipuler, de développer des démarches de recherche, de respecter davantage les rythmes individuels, de mieux répondre aux difficultés de chacun, de travailler de façon moins parcellaire.
L'enfant peut, avec les autres, fabriquer ses outils, s'investir dans une production individuelle ou de petit groupe, expérimenter des matériaux et des techniques diverses.
Le nombre d'enfants (moins de 20), permet un réel échange entre eux.

Quelques intitulés de ces modules :
- Symétries, Aires, Ecrire une robinsonnade ou Peupler le milieu en 6è/5è,
- Volumes, Mesures ou Images et mots en 7è/6è,
- Trigonométrie, Relations dans le plan, Images pour convaincre, Tectonique des plaques ou Autobiographies en 4è/3è,
- Volumes du bas-relief à l'assemblage, La ville en poésie, Electricité, L'Europe et la France, Lire et écrire des textes documentaires en 5è/4è.

Dans les matières qui sont enseignées à la fois en apprentissages systématisés et en modules (Français, Mathématiques, Physique, Histoire/Géographie en 5è/4è), la répartition s'est faite selon la nécessité d'une progression annuelle pour certaines notions ou selon l'intérêt de manipuler, d'avoir

du temps pendant les séances pour émettre des hypothèses, les vérifier, pour procéder par essais-erreurs.
Une même notion, développée sur 2 ans dans les programmes peut alors être proposée en module (statistiques en 5è/4è, matières/couleurs en 6è/5è).

2. Le projet.

Une demi-journée par semaine, soit 3 heures de suite, les enfants sont regroupés par classe de même niveau, autour d'un projet annuel dont le thème commun à l'ensemble du collège, est choisi par les enseignants en début d'année.
Cette activité est la continuité de pratiques que les enfants connaissent à l'école depuis les petites classes.
L'objectif est à la fois **méthodologique et social** : apprendre à travailler ensemble et à réaliser une production ou un objet collectif qui ne soit pas une juxtaposition de tâches partagées.

Les méthodes mises en œuvre sont diverses et sortent du cadre de techniques scolaires liées aux disciplines : des moyens plus larges d'investigation, d'observation, de classement, d'analyse, d'association, d'expression sont utilisés.
Les enfants élaborent des questionnaires, pratiquent des interviews, émettent des hypothèses de travail qu'ils vérifient par l'observation et l'analyse, confrontent leurs résultats.
Peu à peu le projet se construit à partir de ces axes de recherche et se réalise sous diverses formes : exposés, saynètes, maquettes, montages diapos, films...

Ces réalisations sont montrées en fin d'année aux autres enfants et aux parents, lors d'une journée «portes ouvertes».

Cette activité «projet» incite l'enfant à être actif, à organiser son travail à son rythme.
Il partage avec les autres ses questions, exerce son esprit critique, fabrique ses instruments de connaissance et peut acquérir une certaine autonomie dans le cadre d'activités scolaires. Par petits groupes, les enfants s'organisent pour un travail précis sur plusieurs séances et chaque groupe est régulièrement confronté au groupe classe.
Au cours de cette activité hebdomadaire, les enseignants délimitent les recherches et guident les enfants, ce qui nécessite une écoute et un suivi de chacun. Ils travaillent à deux, non seulement pour rendre l'aide plus efficace, mais aussi pour confronter deux points de vue différents.
C'est une activité au cours de laquelle les enseignants sont eux-mêmes en recherche, où ils n'ont pas forcément la solution aux problèmes rencontrés. Les échanges de savoir entre enfants et adultes sont donc rendus possibles et réels.

FAVORISER LES ECHANGES

A l'école Decroly des enfants de 3 à 16 ans vivent dans une même enceinte scolaire. Même si certains espaces sont réservés, les bâtiments et les lieux extérieurs sont partagés et ne sont pas divisés par niveaux (maternelle, élémentaire, collège). De plus des temps de vie collective (cantine et récréations au bois) mélangent petits et grands .Tous les enfants et adultes peuvent se croiser, se rencontrer et tous les adultes peuvent intervenir auprès de l'ensemble des enfants.

A. Les échanges entre enfants

S'appuyant sur cette réalité, l'école Decroly inclut dans son projet des actions qui visent à favoriser les échanges entre les enfants, à les améliorer et à les orienter. Par des échanges construits, les enfants apprennent à mieux se connaître à s'enrichir mutuellement et le lien social au sein de l'école se trouve renforcé.

Les structures décrites ci-dessous et existant actuellement ne sont pas figées, elles évoluent en fonction des résultats constatés, d'autres peuvent naître suivant les besoins et les projets des enseignants. A cet ensemble, peuvent s'ajouter des activités de décloisonnement entre classes.

*** Dans les activités libres en maternelle**, la mise en commun de l'espace pendant la matinée permet aux enfants de chaque classe de s'ouvrir aux autres peu à peu. Ce temps privilégié de socialisation permet pour les uns, de prendre conscience de leur grandissement depuis l'entrée en première année, pour les autres, d'aborder chacun à son rythme, avec plus de confiance, l'ensemble de la vie en maternelle.

* **Dans la «classe mélangée»,** classe **passerelle cycle 2 / cycle 3,** les échanges entre enfants revêtent un caractère particulier, tant sur le plan de la socialisation que sur le plan des apprentissages:
- Classe d'intégration, elle implique la responsabilisation des «anciens» dans l'apprentissage et le respect des règles de l'école vis à vis des nouveaux arrivants qui les perçoivent spontanément comme référents.
- D'autre part, l'écart d'âge des enfants révèle des différences notables au niveau des comportements et des besoins (besoin de bouger, durée de concentration, niveaux d'analyse, d'abstraction dans les discussions).
Les enfants apprennent ainsi à tolérer ces différences et à les vivre, en dehors des rapports de force, de dépendance ou de maternage auxquels ils ont souvent recours.
- En outre, sur le plan des apprentissages, des échanges se font de manière informelle ou à travers des activités organisées (lecture, jeux à compter, travaux liés au centre d'intérêt par exemple). Ils permettent aux plus jeunes comme aux aînés, d'identifier et de mesurer le chemin à parcourir ou déjà parcouru, ce qui rassure souvent les uns et les autres.

* **Les modules au collège** donnent l'occasion à des enfants de classes différentes de se connaître, de partager leurs expériences et de travailler ensemble. Les modules créent un lien d'une classe à l'autre tout au long du collège.

* **Le module 7ème/6ème** concerne différentes matières suivant les années (sciences expérimentales, maths, arts plastiques, français, musique).
Outre les intérêts communs aux autres modules, il permet aux élèves de CM2 de faire une transition entre l'école primaire et le collège. Ils rencontrent des professeurs, s'initient à de nouvelles formes de travail, et échangent avec des enfants qui peuvent leur faire part de leur expérience de nouveaux collégiens.

*** Relations avec les anciens**
Chaque année est organisée une rencontre entre les élèves de 3ème et ceux sortis du collège les années précédentes.
Elle permet de préparer la sortie, de connaître les différents établissements d'accueil, de parler des différentes possibilités d'orientation, d'évoquer les modalités d'adaptation à des systèmes scolaires éventuellement différents de Decroly.

B. Les échanges entre Parents et Enseignants

Plusieurs fois par an, des réunions de parents et d'enseignants d'une classe permettent une évaluation de l'évolution du groupe.
Des rendez-vous individuels entre parents enfants et enseignants permettent de faire le point par rapport au travail de l'enfant , à sa place dans le groupe et à sa future orientation (à partir de la 5ème, pour quelques enfants, des rendez-vous individuels ont lieu avec la conseillère d'orientation ; ils deviennent systématiques en 3ème.Ces rendez-vous peuvent se prolonger par des entretiens avec les parents non seulement en tant que parents mais aussi en tant que professionnels pouvant accueillir des élèves en stages).
Les modalités d'échanges parents- enseignants sont développées dans le point «Un établissement Spécifique».

C. Les échanges entre Enseignants

Outre les moments de concertations pédagogiques, l'organisation du temps scolaire en ateliers, en travail personnalisé, en modules, permet aux enseignants d'échanger leurs observations sur les démarches, les savoirs, le comportement et l'évolution des enfants.
Certains enseignants, parce qu'ils ont une disponibilité, (moment de sieste pour l'enseignant de petite section, heure de «trou» pour un enseignant du collège, temps de décharge pour celui assurant la direction, bénévolat pour des collègues retraités) interviennent dans d'autres classes que la leur et aident à faire vivre les différentes structures d'échanges.
La prise en charge par tous de la vie quotidienne (cantine, service de bois- cour et récréations) complète les échanges.

Au collège, deux enseignants sont responsables ensemble de l'activité de projet. Ils travaillent à deux, non seulement pour rendre l'aide efficace mais aussi pour confronter deux points de vue différents: les échanges de savoir entre enfants et adultes sont possibles et réels.

D. Entre les Parents et les Enfants

Les **ateliers** au collège ont lieu le samedi de 10h30 à 12h30 pour permettre une plus grande disponibilité des parents.
C'est un temps facultatif mais auquel la plupart des collégiens participent. Un atelier réunit autour d'un même projet des enfants d'âge différents, toutes classes confondues.
Les ateliers sont encadrés le plus souvent par des parents. Les domaines exploités sont fonction des demandes des enfants et des propositions des adultes ; ils peuvent varier d'une année à l'autre: vidéo, photo, journal, couture, jardinage, cuisine, sculpture, travail sur le volume, menuiserie, théâtre,...
Les parents interviennent également dans les classes différentes de celles de leurs enfants, pour des activités telles que la bibliothèque, le jardinage, les activités manuelles, l'accompagnement de sorties et de classes vertes...

Le thème «ECHANGES» a fait l'objet d'un projet d'école conduit sur 3 ans (de 1996 à 1999) d'où une partie de ces structures est issue. Ce projet avait également comme objectif de renforcer les échanges entre adultes (décrits dans d'autres annexes) et d'améliorer l'intégration des nouveaux enseignants. Le partage de la salle des maîtres, les réunions communes, les échanges de services, les rencontres avec les parents... sont autant d'occasion d'échanges, de réflexions et de mises en cohérence des pratiques éducatives des uns et des autres .
Cependant l'élaboration, la mise en œuvre et la coordination de ces différentes actions nécessitent une présence supplémentaire d'adultes enseignants. En effet, chacun est susceptible de mener des projets sur l'ensemble de l'école. C'est pourquoi il nous semble absolument nécessaire de retrouver des moyens et en particulier une dotation horaire au collège à la mesure des ambitions de l'école Decroly.

EVALUER AUTREMENT

Evaluer est une nécessité.

Cependant, lorsqu'on choisit de faire des classes qui sont des groupes d'enfants de même âge et non forcément de même niveau, lorsqu'on choisit de privilégier la vie du groupe, il est logique de choisir de ne pas établir de hiérarchie entre les enfants ou entre les matières.
Chaque individu étant différent des autres, il est souhaitable de miser sur les aspects positifs de sa personnalité et de donner aux différentes matières des importances non hiérarchisées.
Il n'y a pas d'échéance rigide à tenir, ni de modèle à atteindre. Au travers d'un milieu-classe aussi riche que possible, l'enfant, reconnu dans son affectivité, avec ses tâtonnements, son questionnement, son rythme personnel, va pouvoir développer ses capacités et être pris en compte.
Ce qu'il convient d'évaluer, c'est non pas l'individu mais son grandissement, ses acquis, ses capacités de travail, ses aptitudes particulières de réussite dans tel ou tel domaine.

Comment évalue-t-on ?

1. Au quotidien

L'évaluation doit permettre à l'enfant de s'évaluer lui-même en fonction de la tâche à accomplir. A la faute, nous préférons l'erreur.
Se tromper n'est que la marque des difficultés qu'un enfant peut rencontrer pour apprendre les choses du monde: c'est pourquoi l'évaluation ne doit pas être perçue comme le constat d'un échec.
L'enfant engagé dans une activité essaie de répondre à partir de ses connaissances et en fonction de ses moyens aux questions qui se posent à lui. L'enseignant suit sa démarche, l'aide à mener à bien la tâche qu'il s'est fixé et intervient si l'enfant risque de se placer dans une situation d'échec. Le dialogue qui s'établit alors entre l'enfant et l'adulte est un échange de points de vue, une mise au point, un réajustement mais jamais un jugement définitif.
L'adulte commente, apprécie, juge des travaux partiels en tenant compte des choix de l'enfant, de ses possibilités, de son rythme, de ses acquis. Ainsi les critères d'appréciation deviennent communs; l'enfant n'a plus à redouter le regard de l'adulte.
Le but est de valoriser une initiative ou de mettre à jour une erreur et non pas d'amener l'enfant à se conformer à une norme ou de lui imposer une solution qui ne correspond pas à sa propre démarche.

C'est pourquoi toute appréciation, toute évaluation des produits des enfants ne peut se traduire par un système de notations. Une note introduit un jugement de valeur et indirectement une norme, attache plus d'importance au résultat qu'au cheminement et aux étapes franchies, refuse la différence des rythmes des enfants, les place dans une compétition où seule est prise en compte la rentabilité et ne peut aboutir qu'à l'exclusion de certains moins «performants».
Le regard de l'enseignant juge certes, mais avant tout pour montrer à l'enfant qu'on s'intéresse à ce qu'il fait, qu'on l'écoute, qu'on le considère, qu'on lui fait confiance.

2. Au niveau des familles

L'évaluation se fait d'abord au cours de réunions d'enseignants où sont échangées et analysées les observations des divers comportements. Les parents sont informés de cette évaluation lors des rencontres régulières (parents, enfants, enseignants).

Au collège un bulletin trimestriel est donné.
Ce bulletin sans note chiffrée est composé d'appréciations écrites. Celles-ci n'évaluent pas seulement un résultat (connaissances et savoirs faire), mais disent aussi les intérêts de l'enfant, ses capacités à travailler seul et au sein d'un groupe, et tiennent compte de sa démarche personnelle. Elles portent obligatoirement sur chaque matière et sur chaque module, ce qui permet de tenir compte de l'ensemble des situations de travail proposées.
Le bulletin est unique et complété à chaque trimestre, il permet d'avoir en fin d'année une vision à la fois globale et progressive de l'enfant.
Le bulletin parvient aux familles à la fin de chaque trimestre par l'intermédiaire de l'enfant à qui il est remis.
La dernière page du bulletin regroupe pour chaque trimestre une synthèse des appréciations rédigée par le professeur principal. Un espace est également réservé à l'enfant et la famille pour qu'ils puissent signer et éventuellement commenter les remarques des enseignants.

En primaire,un bilan interne est rédigé à mi-année et complété en fin d'année scolaire. Plusieurs rendez-vous sont organisés en cours d'année avec chaque famille et dès que possible en présence de l'enfant afin de faire régulièrement le point.

3. Au niveau des classes

Plusieurs fois par an les réunions de parents et d'enseignants d'une classe permettent une évaluation de l'évolution du groupe, de son travail et des projets qui ont été menés.

4. Vis à vis des autres établissements

Les bulletins sont généralement acceptés par les divers établissements dans lesquels les enfants poursuivent leurs études. Dans certains cas, nous transmettons des notes chiffrées aux établissements qui en font la demande , notes traduisant le mieux possible l'évolution et le savoir scolaire du collégien.

Le moteur qui fait progresser n'est pas la compétition (l'enfant n'ayant pas à se situer dans une hiérarchie), mais l'envie de grandir. Cette absence de compétition soulève une question: les enfants qui grandissent dans un tel système sont-ils préparés à la compétition du monde du travail ?
En réalité on ne peut parler d'absence totale de compétition; l'envie de grandir des enfants les conduit à se mettre eux-mêmes en compétition. Mais celle-ci doit rester un moyen de se dépasser, de se comparer à soi-même, de se construire une autonomie face au travail.
Il va sans dire que l'adulte n'utilise aucun moyen d'exploiter cette compétition pour assurer son autorité.

Evaluer reste pour nous essentiellement un outil qui nous permet de mieux adapter l'école à l'enfant (par le choix des formes de travail) et aux enfants (par le choix des structures et l'adaptation des contenus).

INTEGRER DES ENFANTS HANDICAPES

Le docteur **Ovide Decroly** s'est d'abord intéressé aux enfants «différents» qu'il appelait «irréguliers», pour lesquels il a créé un institut.
Par une pédagogie centrée sur les intérêts issus des besoins profonds, il a pu constater de grands progrès chez ces enfants qui obtenaient des résultats comparables à ceux des enfants des écoles du voisinage.
C'est à la suite de cette expérience et en profitant de tout ce qu'il en avait appris, qu'il a ouvert son école à Uccle, dans la banlieue bruxelloise.

Notre école continue d'accueillir au sein des classes, des enfants porteurs de handicaps variés, dans la mesure où nous pensons que cette intégration leur sera profitable.

Ce choix s'inscrit dans une démarche plus générale de respect des rythmes et des différences individuelles.

Un projet pour chaque enfant est mené en étroite collaboration avec les parents et les équipes pluridisciplinaires qui suivent les enfants par ailleurs.

Différentes formes d'accueil peuvent être envisagées et évoluer en fonction des besoins de l'enfant et de son évolution.
Certains viennent à l'école ponctuellement (quelques heures par semaine, une demi-journée, une journée), éventuellement accompagnés d'une personne spécialisée appartenant au cadre de leur prise en charge habituelle.
D'autres sont à l'école à temps complet ou à mi-temps et bénéficient d'interventions spécifiques sur des temps scolaires, au sein ou à l'extérieur des classes.

Cette intégration dans une école sans classe spécialisée permet de modifier et d'éduquer le regard de chacun (adulte et enfant) porté sur le handicap.
Elle développe la solidarité, tient compte de la diversité de la réalité humaine et stimule la remise en question des pratiques pédagogiques pour les adapter à tous les modes d'apprentissages.

Pas toujours aisée, elle conduit l'équipe enseignante à des concertations régulières, offre des rencontres toujours enrichissantes avec des professionnels de tous horizons et avec les familles.

Savoir intégrer c'est aussi reconnaître ses **limites** lorsqu'elles sont atteintes et savoir alors rechercher avec l'ensemble des personnes concernées ce qui sera la solution la plus adaptée au grandissement de chacun des enfants concernés.

ETRE ENSEIGNANT A DECROLY

«Pas de maître qui parle pendant que des enfants écoutent mais une collaboration étroite au cours de laquelle l'enfant apprend à agir ; peu de mots, beaucoup de faits.
Le maître montre, fait observer sur le vif, analyser, manipuler, expérimenter, confectionner, collectionner» O. Decroly

L'enseignant reconnaît l'enfant dans son affectivité et son besoin d'activité, avec ses questionnements, ses tâtonnements et son rythme individuel. Il prend le temps régulièrement d'observer pour mieux connaître chaque enfant.

A. Dans l'organisation des lieux et du temps

L'enseignant cherche à créer un milieu-classe aussi riche que possible (élevages, plantes, matériaux divers, documentation et livres variés).Il veille à susciter les apports de la maison en usant de bonnes conditions d'accueil et d'écoute.
Il utilise le milieu extérieur (la cour, le jardin, le bois, les sorties).
Il favorise les rencontres permettant un partage d'expériences (autour de l'actualité, la vie sociale, la vie professionnelle).
En tenant compte du groupe d'enfants, du niveau de classe, de la répartition des apprentissages et de la continuité pédagogique au sein de l'école, il aide à l'émergence des» centres d'intérêts». Ceux-ci vont constituer la base de travail sur laquelle la plupart des apprentissages vont s'articuler.

B. Dans le déroulement des apprentissages

L'enseignant coordonne les projets et ajuste sa pratique à la réalité et l'actualité du groupe. Il est présent, attentif et encourage chacun. Il n'impose pas son savoir mais aide l'enfant à trouver lui-même la réponse.
L'enseignant n'est pas la référence unique dans la classe et son rôle n'est plus réduit à son statut d'enseignant. Son travail est renouvelé.
Il donne priorité à une activité fondée sur l'observation, l'expérimentation, la manipulation et accorde de l'importance aux différentes formes d'expression : manuelle, musicale, littéraire, artistique, corporelle...sans souci de hiérarchie.
Le dialogue qui s'établit alors entre l'enfant et l'adulte est un échange de point de vue, une mise au point, un réajustement mais jamais un jugement définitif. L'adulte commente, apprécie, juge des travaux partiels en tenant compte des choix de l'enfant, de ses possibilités, de son rythme, de ses acquis. Il valorise les résultats obtenus, le travail fait, les progrès réalisés. Ses interventions vont permettre à l'enfant une avancée réelle dans son pouvoir-faire.
Comme les enfants, l'enseignant a le plaisir de la recherche et de la découverte.
Ainsi les critères d'appréciation deviennent communs. L'enfant souhaite alors le regard de l'adulte, son écoute : une relation de confiance réciproque peut effectivement s'instaurer.

C. Dans la construction d'une vie sociale

L'enseignant crée une ambiance de classe où chacun trouve sa place. Il est donc le garant d'un sentiment de justice et sécurité pour tous en aidant les enfants :
- à démêler les conflits en les faisant verbaliser tant au jour le jour que dans le cadre institutionnel des conseils
- à gérer la vie collective en assumant des responsabilités au sein de la classe et de l'école

D. Dans les relations avec les familles

Les parents ayant fait le choix d'une école différente sont nécessairement très impliqués et présents dans l'école.
L'enseignant sait accueillir leurs demandes, veille à organiser plusieurs réunions au cours de l'année afin d'expliquer le travail mené dans la classe ainsi que les projets en cours ou «à venir», et permet ainsi que s'installe un climat de confiance et de collaboration.
Il est également disponible, en dehors des heures scolaires, pour rencontrer chaque famille et faire des bilans réguliers à propos de chaque enfant.
Membre de «l'Association des Amis de l'école Decroly», il participe à la vie de l'ensemble de l'école et apporte son concours aux manifestations qui y sont organisées.